

Première pierre du nouvel hôpital de Petite Terre

Pamandzi, Mayotte – 13 juin 2015

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Mesdames les ministres,

Monsieur le sénateur, cher Thani MOHAMED SOILIH,

Monsieur le député, cher Boinali SAID,

Monsieur le député européen, cher Younous OMARJEE,

Monsieur le Maire de Pamandzi,

Mesdames et messieurs les élus,

Madame la Directrice de l'ARS,

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Mayotte,

Monsieur le Docteur HENRY,

Chers amis,

C'est la première fois que je me rends à Mayotte, et j'en repartirai ce soir en ayant beaucoup vu et beaucoup appris. Partout, nous avons été avec Najat VALLAUD-BELKACEM et George PAU-LANGEVIN formidablement accueillis. Je vous remercie, Monsieur le Maire, pour vos propos qui me touchent particulièrement.

C'est aussi un très grand plaisir de vous retrouver, cher Thani MOHAMED SOILIH, chez vous à Mayotte, cette île dont vous faites inlassablement valoir les spécificités au Sénat. Vous faites partie de ces parlementaires qui

n'ont pas besoin de hausser la voix pour se faire entendre, qui sont reconnus pour leur sagesse par le Gouvernement et par leurs pairs.

*

A Mayotte, la responsabilité d'assurer le service public de santé – avec seulement 30 médecins libéraux pour 210 000 habitants – se concentre nécessairement sur l'hôpital. Le centre hospitalier de Mayotte porte sur ses épaules la quasi-totalité de l'offre sanitaire de ce jeune département.

Je souhaite saluer l'engagement et le professionnalisme des équipes, hospitalières, libérales et médico-sociales,

qui malgré les difficultés quotidiennes de leur exercice, répondent au mieux aux attentes et besoins des patients.

Cet établissement accueille plus de 8 000 naissances par an ! George PAU-LANGEVIN le rappelle régulièrement.

Et il doit faire face à une très forte augmentation de son activité.

Cela s'explique par l'immigration en provenance des Comores, mais aussi par la forte démographie mahoraise, et la jeunesse de sa population.

*

Alors, pour répondre à ces besoins des habitants, et conformément aux engagements du Président de la République François HOLLANDE, un nouvel hôpital verra le jour en Petite Terre, en remplacement de l'ancien bâtiment.

La construction d'un hôpital, en Outre-mer comme en métropole, est toujours un moment important. Ici à Mayotte, c'était aussi une nécessité. Il permettra de rassembler sur un même site les missions des dispensaires, le suivi périnatal, mais aussi de développer une nouvelle activité, aujourd'hui absente à Mayotte : les soins de suite et de réadaptation.

Il participe aussi du rééquilibrage de l'offre de soins, sur Petite Terre et Grande Terre.

Si cet hôpital peut voir le jour aujourd'hui, c'est grâce d'abord à l'implication des élus, que je veux saluer. C'est grâce également aux efforts significatifs consentis par les différents partenaires : ils représentent 27 millions d'euros, dont l'Etat apporte un peu plus de 15 % et dont les fonds européens apportent les deux tiers.

Car l'Europe sait tenir compte des réalités des régions ultrapériphériques. Je tiens d'ailleurs à saluer Monsieur Younous OMARJEE, député européen, qui se bat au

quotidien pour faire reconnaître et faire rayonner les
Outre-mer à Bruxelles.

*

La construction de cet hôpital est une nouvelle étape pour que tous les Mahorais aient accès à un système de soins de qualité. Et nous devons aller plus loin, surmonter d'autres difficultés – proposer plus de services en direction des personnes âgées, faire en sorte que des professionnels de santé s'installent en ville.

Nous devons pour cela réfléchir à des dispositifs pour faire venir davantage de médecins à Mayotte. Le

Gouvernement a d'ores et déjà créé une indemnité particulière d'exercice pour les praticiens hospitaliers afin d'améliorer l'attractivité du centre hospitalier de Mayotte et de fidéliser son personnel.

Et pourquoi pas envisager également des dispositifs innovants afin de permettre à de jeunes internes ou jeunes étudiants commençant leurs études de médecine de venir à Mayotte ? Le Sénateur Thani MOHAMED SOILIH m'a déjà fait part de certaines réflexions que nous devons expertiser. La coopération avec le CHU de La Réunion est une première étape pour favoriser les parcours professionnels et d'études, entre la métropole,

les Outre-mer et Mayotte, pour que les Mahorais eux-mêmes accèdent aux études de santé.

Et nous devons également miser sur la prévention. On pense évidemment aux maladies comme la dengue ou le paludisme, face auxquelles les équipes sont mobilisées. Mais nous devons aussi faire de la prévention contre les autres pathologies, notamment auprès des femmes enceintes et des plus jeunes, pour accroître le taux de vaccination, lutter contre les problèmes nutritionnels, les carences alimentaires. Le rôle des collectivités locales est majeur, notamment au travers de leurs compétences en matière d'habitat, d'équipements collectifs, de services au public.

*

Toute la politique de santé de mon gouvernement vise à garantir à tous un accès égal aux soins, indépendamment des revenus et sur tout le territoire – à Mayotte comme en métropole.

C'est l'objectif de notre lutte contre les déserts médicaux, et je sais que ce sujet a ici une résonance particulière.

C'est l'objectif de notre politique pour l'accès de tous à une couverture santé. Même si les Mahorais disposent

désormais d'une protection sociale, et de la solidarité nationale, des progrès restent à faire.

Sachez que nous poursuivrons notre action résolue dans ce sens.

* *

Mesdames et Messieurs,

La départementalisation de Mayotte est un processus qui reste à achever. De nombreux investissements seront encore nécessaires pour faire face à l'ensemble des défis

sanitaires que Mayotte devra relever dans les années à venir.

Sachez que l'Etat sera à vos côtés pour y répondre. Vous pouvez compter sur ma détermination et celle de mon Gouvernement, sur celle des ministres chargés de la Santé et des Outre-mer, pour que toutes les réponses soient apportées à vos attentes légitimes.

Je vous remercie.

* * *